

L'HISTOIRE

DES TEMPLIERS

S. Lemeur

© TousVosLivres.com



L'ordre des Templiers est fondé au début du XII^e siècle, après la première croisade, par deux chevaliers français : Hugues de Payns et Geoffroy de Saint-Omer. L'ordre du Temple est à l'origine destiné à recruter une garde de chevaliers pour la protection des lieux saints et notamment le Temple de Jérusalem, mais aussi des pèlerins.

Les Templiers sont des moines-soldats, soumis à une règle monastique, voués à l'abstinence pour conserver leur aptitude au combat. Implantés en Orient, ils amassent de nombreuses richesses, obtenues par donations ou concessions (terres, commanderies, rentes). Très vite, les Templiers s'imposent comme un ordre puissant et riche. Ces richesses les éloignent de leur but initial, et peu à peu, ils s'imposent comme les banquiers de l'Occident. Ils font des transactions financières leur activité principale.

Pendant plus d'un siècle, de Philippe-Auguste à Philippe IV Le Bel, le trésor du Temple est un véritable centre financier. Cependant, l'ordre devient de plus en plus la cible des critiques et des attaques de toutes parts. Ils sont devenus impopulaires et leurs richesses excitent la convoitise. On en veut surtout aux Templiers de ne pas avoir su défendre la terre Sainte, objectif pour lequel l'ordre a été fondé. Ce sont sur des rumeurs que les Templiers sont arrêtés, puis interrogés et torturés, avant d'être condamnés, jugés et brûlés sur le bûcher. Leur ordre est supprimé en 1312. L'affaire des Templiers fit trembler le royaume de France, et anima la lutte ouverte entre le roi et le Pape.

C'est en Languedoc que les premières rumeurs voient le jour, par le biais d'un bourgeois : Esqieu de Floyran. Celui-ci apprend par un ancien Templier que les frères de l'ordre s'adonnent à des rites contraires à la foi du Christ.

Des révélations si énormes qu'il décide de les communiquer à la plus haute autorité de sa région, le roi d'Aragon Jacques II.

Cependant, celui-ci ne donne pas suite à ces rumeurs et Esqieu de Floyran se tourne vers le roi de France, Philippe IV Le Bel, petit-fils de Saint-Louis, qui a hérité de ses valeurs religieuses mais aussi de son autorité.

C'est donc en tant que défenseur des intérêts de la chrétienté que le roi porte une écoute attentive à ce témoignage sur l'ordre du Temple, qui est un corps indépendant à l'intérieur même de son royaume.



On reproche aux Templiers de s'être éloigné de leur objectif, celui de protéger les lieux saints et les pèlerins. En 1291, ils ont été incapables de contrecarrer l'offensive des musulmans sur la ville de Saint-Jean d'Acre.

En effet, au lieu de déployer leur vaillance dans la péninsule ibérique, pour lutter contre l'invasion des Maures, les Templiers se sont concentrés en France où ils n'avaient pas de raison d'être.

L'antipathie envers les templiers se manifeste surtout lorsqu'ils commencent à faire des opérations boursières et à être les gérants du Trésor royal.

S'enlisant dans leurs nouvelles fonctions, un projet d'union avec l'ordre de l'Hôpital est mis en avant par l'entourage du roi. Or, cette fusion, qui peut éclaircir la situation, quant à leur objectif, est catégoriquement refusée par son Grand Maître, Jacques de Molay.



Jacques de Molay

Pourtant ce projet est une mise en garde pour les templiers qui ne comprennent pas la gravité de la situation.

Ensuite, les Templiers sont accusés d'être des hérétiques, de s'éloigner de celui qu'ils doivent servir et répandre ses bienfaits.

Surtout, ces crimes viennent de personnes vouées au combat de cette même foi religieuse. Les frères Templiers sont contraints de renier le Christ lors des cérémonies religieuses.

On accuse aussi les Templiers d'adoration d'une idole en forme de tête d'animal.

Enfin, les Templiers ont exécuté des rites secrets et obscènes au moment des cérémonies en l'honneur de nouveaux frères. Ces rituels sont jugés comme blasphématoires par l'Eglise catholique. C'est cette conduite douteuse qui amène les Templiers à des pratiques homosexuelles et de sodomie.

Face à de telles accusations calomnieuses et scandaleuses portées sur les Templiers, le roi Philippe IV Le Bel se doit de réagir et d'exiger une enquête afin de connaître la vérité sur l'ordre et faire cesser les rumeurs.



PHILIPPE LE BEL

Discrètement menée, au printemps 1307 sur l'ordre du roi et de son légiste Guillaume de Nogaret, une première enquête est ouverte. Pour mieux s'informer et sûrement aussi pour prendre au piège les Templiers, on place dans l'ordre, d'anciens membres. Ceux-ci ont l'ordre d'espionner les Templiers, sur leurs pratiques lors des cérémonies mais aussi de faire des rapports sur tout ce qui se déroule dans les maisons du Temple et même sur le contenu meuble et immeuble de ces forteresses.

Guillaume de Nogaret (1260-1313), homme de loi, originaire du Languedoc est d'abord professeur de droit romain à l'université de Montpellier, avant de rentrer au service du roi vers 1292/1295. Son action politique est surtout d'étendre les droits du roi à l'intérieur de son propre royaume. En tant que légiste du roi, et garde du sceau, il est intransigeant et efficace, surtout lorsqu'il déclenche l'enquête sur les Templiers.

Nogaret sait qu'il est important de donner au peuple une procédure régulière à l'enquête. Celui-ci s'empresse alors de faire croire que c'est à la demande de l'Eglise que la procédure est engagée. C'est ensuite qu'il fait appel à l'Inquisition.

L'Inquisition est un organisme judiciaire ecclésiastique institué par la papauté et confié à l'ordre des Dominicains en vue de réprimer et d'éradiquer dans toute la chrétienté, la sorcellerie et l'hérésie.

Le roi dans l'affaire des Templiers, ne fait que céder aux supplications de l'Eglise qui ne peut rester insensible à une attaque directe à la religion. Elle se doit donc de réagir et de prendre des mesures. Pour faire éclater la vérité quant aux accusations portées sur l'ordre, on propose aux Templiers, soit de parler et de confesser leurs péchés, soit ne rien dire et mourir sur le bûcher comme hérétiques.

Les inquisiteurs sont chargés d'interroger les templiers et d'utiliser la torture si cela est nécessaire.

L'ordre d'arrestation est scellé le 22 septembre 1307 par le roi qui séjourne à l'abbaye de Maubuisson à Pontoise qu'il aime beaucoup.

Cet ordre est gardé secret pendant un mois par les autorités régionales jusqu'à l'arrestation des membres de l'ordre, le 13 octobre 1307.

Le 13 octobre, à la même heure et dans tout le royaume de France, les Templiers sont arrêtés et tous leurs biens sont confisqués par les officiers royaux au nom de la Sainte et Infaillible Inquisition.

En effet, l'ordre, ne relevant que du Pape, n'a de comptes à rendre à personne, ni même au roi de France.

Ils vivent en vase clos, avec leurs supérieurs et leurs chapelains. Ni les évêques, ni les baillis n'ont d'autorité sur eux.

Cependant, bien vite, ils sont informés des rumeurs dont le Temple fait l'objet, et comprennent que la situation est bien plus grave qu'ils ne le croient.